

Introduction¹

François Chausson, Benoît Rossignol & Nicolas Mathieu

La place publique, forum ou agora², cœur à la fois politique d'une cité et urbain d'une ville, correspond à un espace privilégié accueillant les activités nécessaires à la vie en commun, qui peuvent être d'ordre politique et civique, religieux et culturel ou encore commercial. La visibilité épigraphique y est particulièrement recherchée. Cette préoccupation de visibilité se trouve parfois clairement mentionnée par le souci d'un affichage dans un *celeberrimus locus* tant dans des textes concernant l'érection de statues honorifiques³ que pour l'affichage de la loi de la cité à Irni⁴. À *Tergeste*, plus explicitement, la statue dorée décidée pour Lucius Fabius Severus sous Antonin le Pieux doit être élevée *in celebe[r]ima fori [n]ostri par[te]*⁵. À Vérone, encore à la fin du IV^e siècle, en 379/380, on érige une statue *in cereberrimo fori*⁶. En 1989, Gerhard Zimmer produisait, avec la collaboration de Gabrielle Wesch-Klein, une monographie devenue canonique sur l'érection de statues dans le contexte de deux *fora* africains (*Cuicul* et *Thamugadi*)⁷. L'étude montrait, entre autres, l'attrait exercé par la surface de la place, l'importance de la façade de la basilique, la part considérable des dédicaces impériales. Si cette mise en relation de l'espace, de l'objet et du texte était alors relativement nouvelle, la mise en contexte de l'épigraphie dans un paysage archéologique est désormais la norme⁸ et une attention accrue est accordée à la spécificité de l'épigraphie "publique" du forum et de l'agora.

L'adjectif public mérite toutefois un commentaire. Certes, sur la place publique un texte se trouvait exposé au regard de tous et sa lecture se faisait dans un lieu commun où il pouvait trouver une grande visibilité. Mais le terme public désigne avant tout le cadre politique et juridique, celui de la cité et de ses magistrats. Il s'agit d'inscriptions émanant des institutions

- 1 Cette introduction reprend des éléments importants de l'appel à communication du colloque auquel Catherine Saliou avait fortement contribué, et est aussi redevable à ses réflexions présentées en conclusion du colloque. Nous la remercions chaleureusement pour cela.
- 2 Cette dernière devant être considérée dans sa propre perspective : Pont 2010, 73-109.
- 3 Par exemple à *Herculaneum* dans *AE*, 1976, 144, à *Cales* dans *CIL*, X, 4643 ; cf. Corbier 1987, 42. Dans le monde grec l'ἐπιφανέστατος τόπος en constitue l'équivalent : Dickenson 2017, 432-433 ; Forster 2021.
- 4 *AE*, 1986, 333, rubrique 95. Voir la communication de Tiziana Carboni.
- 5 *CIL*, V, 532 (D. 6680) ; EDR093914 ; sur l'épigraphie du forum de *Tergeste* : Zaccaria 1988.
- 6 *CIL*, V, 3332 (D. 5363) ; EDR085082.
- 7 Zimmer & Wesch-Klein 1989 ; voir la communication de Gabriel De Bruyn.
- 8 On mentionnera à titre d'illustration De Maria 1988 ; Piso & Diaconescu 1999 ; Delplace *et al.* 2005 ; Piso 2006, ou encore les travaux publiés dans Bouet 2012. De nombreuses communications illustrent ici cet enjeu, on pourra par exemple voir celles de Alessandro Maria Jaia et David Nonnis, celle de Nadia Canu et Antonio Ibba.

civiques ou placées sous leur contrôle, qui s'adressaient à la collectivité en tant que corps politique. Leur typologie est d'une grande diversité. On pense tout d'abord aux dédicaces de monuments liés à la vie politique, économique et religieuse. La variété des textes évoqués est déjà considérable : ainsi, pour le domaine religieux, elle va de la dédicace monumentale d'un temple à celle d'un modeste autel, voire à une petite plaque votive, sans oublier les textes accompagnant les statues de divinités. La place publique voyait aussi l'affichage de décrets locaux, de règlements administratifs, de lois ou de lettres impériales⁹. L'épigraphie y concerne aussi des outils concrets de la vie en commun : calendrier et *horologium*¹⁰ pour la mesure du temps, mesures publiques, poids, balance¹¹, table de mesure¹² pour assurer l'*aequitas* des transactions¹³. La place publique était encore un lieu d'expression de l'évergétisme de grandes familles de notables et un endroit privilégié pour les hommages rendus à la famille impériale, ainsi que pour ceux qui concernaient de puissants personnages, dont les patrons de la cité, ou des aristocrates locaux. Enfin, il faut mentionner les *Toposinschriften* désignant les espaces et les associant à un individu ou à un groupe pour des fonctions qui peuvent être pratiques et professionnelles ou cérémonielles et festives¹⁴. Ces dernières inscriptions nous renseignent, mais en général très laconiquement, sur la gestion des lieux sur la place publique sous le contrôle des autorités et en général, il faut bien le penser, contre redevance. Certains de ces textes sont accompagnés d'acclamations¹⁵, qui constituent en elles-mêmes un autre type d'inscription susceptible d'être trouvé sur la place publique.

Toutefois, il existait une épigraphie plus "privée", d'abord celle, plus libre aussi, des graffiti¹⁶ de tous types et de toutes fonctions depuis le nom du scripteur, comme souvent dans ce type d'écrit¹⁷, jusqu'aux tables de jeu incisées dans le sol ou sur des marches, l'une des plus connues ayant été trouvée sur le forum de Timgad¹⁸. Mais il faut envisager encore les inscriptions honorifiques gravées par des individus privés ou par des groupes professionnels, donc d'initiatives privées mais contrôlées par les pouvoirs publics. Une multiplicité de destinations caractérise l'épigraphie de la place publique. La question reste toutefois posée du contrôle ou de la gestion de l'activité épigraphique¹⁹ et donc d'une éventuelle spécificité à cet égard de la place publique.

Cette grande variété se retrouve aussi dans les aspects formels. La variété des supports envisageables est considérable depuis les inscriptions sur les bâtiments mêmes de la place comme les dédicaces de linteaux monumentaux, jusqu'aux inscriptions en plomb scellées

9 Voir la communication de Tiziana Carboni.

10 Voir la communication de Michel Christol et Patrick Thollard ainsi que celle de Manuela Mongardi.

11 *IDR*, III/2, 14 ; (*AE*, 1999, 1289) à *Sarmizegetusa*.

12 Voir la communication de Michel Christol et Patrick Thollard.

13 Christol 2012.

14 Saliou 2017.

15 Par exemple *I.Milet*, 209 sur l'agora sud.

16 Corbier 2017.

17 Corbier 2017, 18.

18 *CIL*, VIII, 17938 (D. 8626f). Pour un exemple à Rome on pourra voir la communication de Silvia De Martini.

19 Voir la communication de Julien Fournier.

dans le dallage²⁰ de la place en passant par les plaques, les autels, les bases de statues, les stèles... Les matériaux étaient divers : nous retrouvons aujourd'hui surtout des inscriptions lapidaires, mais il ne saurait être question d'oublier la part du métal et – il est encore plus difficile de la cerner – celle de matériaux plus périssables comme le bois, le papyrus ou des tissus. Des écritures de toutes tailles et de toutes formes pouvaient donc voisiner sur la place, depuis la prestigieuse lettre monumentale en métal jusqu'au maladroit graffito à peine visible ; en passant, il ne faut pas l'oublier quand bien même nous n'en avons que très peu, par des textes peints et donc plus ou moins éphémères. Par sa diversité l'épigraphie participait ainsi, comme l'architecture, le décor et les ornements, à la catégorisation et à la hiérarchisation²¹ des espaces au sein de la place publique.

À l'occasion des rencontres franco-italiennes d'épigraphie qui se sont tenues du jeudi 8 octobre 2021 au samedi 10 octobre 2021 à Vaison-la-Romaine sous l'égide de l'université Grenoble Alpes, il a paru judicieux de proposer ce thème à la réflexion collective d'une communauté d'épigraphistes en dialogue aussi avec les colloques sur les *fora* organisés antérieurement par des archéologues, notamment en France ou en Italie²². Qu'une place publique ait été retrouvée ou non, qu'un gisement épigraphique soit en place ou puisse, par sa densité, faire présumer de la localisation du forum²³, les approches permettent de croiser épigraphie, archéologie, architecture, vie municipale, vie politique, vie économique, vie sociale, vie religieuse ainsi que de produire des études typologiques sur les morphologies épigraphiques. L'exemple des statues illustre la relation organique entre épigraphie et archéologie et a suscité de nombreux travaux²⁴ : on peut avoir conservé des statues sans leur base ou au contraire des bases inscrites sans la statue qu'elles portaient. Les statues elles-mêmes pouvaient être fort encombrantes et contribuaient par leur taille à organiser l'espace ; mais en leur absence seules les inscriptions témoignent du paysage archéologique et permettent d'imaginer ce qui était, sur le forum, l'ornement du municipe ainsi qu'il est dit, à Gigthis, au sujet d'une statue de la louve romaine²⁵. Dans ce paysage, les inscriptions complétaient le discours des images en même temps qu'elles tenaient un discours sur ces images : il s'agit alors de considérer non seulement ce qui était dit sur le forum mais aussi qui, à travers les statues et leur base, y parlait à qui et comment²⁶. Les représentations des empereurs et des notables pouvaient ainsi figurer aux côtés de celles des divinités, ces dernières conduisant à voir la présence sur le forum des divinités salutaires qui veillaient sur

20 Par exemple à Lepcis Magna : *IRT*, 520 (avec commentaire dans Di Vita-Evrard 1990) ; à *Iuvanum* : *AE*, 1995, 392 ; *AE*, 2009, 279a ; *EDR*100599 ; à Madaure : *ILAlg.*, I, 2120 ; à Hippone : *AE*, 1949, 76 complétée par *AE*, 1951, 82 et *AE*, 1955, 147 ; *HD*019383.

21 Da Tos 2017, 163.

22 Universidad de Valencia 1987 ; Nogales Basarrate 2010 ; Bouet 2012 avec le bilan historiographique : Bouet 2012b. On renvoie aussi nécessairement à la synthèse de Gros 1996.

23 Au sujet des problèmes de localisation on pourra voir la communication de Nadia Canu et Antonio Ibba.

24 Quelques jalons sur la question : Alföldy 1979 et 1984 ; Zimmer & Wesch-Klein 1989 ; Rose 1997 ; Boschung 2002 ; Højte 2005 ; Rosso 2006 ; Agusta-Boularot & Rosso 2015a et 2015b ; De Bruyn 2016 ; Dickenson 2017. De nombreuses communications abordent nécessairement le sujet : on verra par exemple celle de Gabriel De Bruyn et celle de François Bérard ou encore celle de Jean-Marc Mignon, Benoît Rossignol et Elsa Roux.

25 *CIL*, VIII, 22699.

26 Rivière 2016 ; Liverani 2016.

la cité, pour paraphraser le *grammaticus* Maximus de Madaure²⁷. Lorsqu'ils avaient dégagé le forum de cette dernière cité, très perturbé par la construction byzantine d'une fortification, les fouilleurs français du début du xx^e siècle n'avaient retrouvé que peu de bases *in situ* et n'avaient pu s'assurer que les inscriptions trouvées sur place, mais souvent en remploi, n'avaient pas été apportées d'un autre lieu de la ville par les Byzantins²⁸.

À vrai dire, à l'exception, *peut-être*, des inscriptions en plomb scellées dans le dallage, aucune des catégories d'inscription n'est spécifique à la place publique. Finalement, ce qui caractérise la place publique, n'est-ce pas justement la conjonction et l'accumulation des inscriptions de diverses catégories, diversité à l'image de celle des fonctions de la place²⁹ ? Dès lors, qu'est-ce qui caractérise l'épigraphie de la place publique, ou même y a-t-il vraiment une spécificité de la place publique ? La ville antique était, comme la cité, "polycentrique, articulée en un grand nombre de points cruciaux"³⁰. Plusieurs places publiques pouvaient exister dans une même ville. Pour autant toute place, toute esplanade ne peut suffire à faire un forum ni une agora. Pour leur part, concernant les *fora*, les recherches archéologiques se sont attachées à les caractériser comme des centres civiques dotés de structures identifiables, comme la basilique et la curie, et devant être envisagés dans leur complexité et dans leur diversité³¹. D'autre part, l'historiographie a distingué dans des capitales de province, comme à Tarragone, à Cordoue ou à *Augusta Emerita*, un forum provincial et un forum civique³². On peut aussi penser aux cas de forums dédoublés en Afrique comme à Cuicul, à la suite de l'évolution du tissu urbain. En Dacie à *Sarmizegetusa*, en centre-ville deux places, celle du "*forum uetus*" et celle du "forum religieux", s'articulaient autour de la basilique tandis qu'en dehors de l'enceinte, vers l'amphithéâtre un espace était dédié au culte provincial³³. Dans le monde grec, l'agora³⁴, qui n'est pas réductible à un type de forum, présente sa propre diversité et est susceptible de rencontrer des questions similaires : dans le cas d'Aphrodisias, il y a l'"agora sud" ("portique de Tibère"), l'agora nord, et on pourrait aussi prendre en compte le tétrastoon derrière le théâtre. Des liens existaient entre ces divers espaces et la place publique doit être replacée dans son contexte urbain en lien avec les autres espaces saillants dans la ville.

On évoquera aussi les places retrouvées dans les centres urbains et politiques secondaires, dans les *uici* ou dans les cités privées de leur autonomie municipale (comme l'illustre l'exemple de Murviel-lès-Montpellier³⁵). On atteint toutefois là les limites de la définition de la place publique et de nos typologies. Il faut signaler les difficultés qui apparaissent

27 *At vero nostrae urbis forum salutarium numinum frequentia possumus nos cernimus et probamus* : Aug., *Ep.*, 16.1. Augustin, il est vrai, eut une tout autre lecture des statues du forum et de leur interaction (Aug., *Ep.*, 17.1).

28 Gsell & Joly 1922, 74 ; Mansouri 2010. Sur la connaissance archéologique des *fora* à cette époque : Bouet 2012b, 16-19.

29 Sur les fonctions de la place vues à travers l'épigraphie, on pourra voir la communication de Alessandro Maria Jaia et David Nonnis.

30 Thébert 2003, 430.

31 Bouet 2012b.

32 Voir la communication de François Bérard à partir de l'examen du cas lyonnais.

33 Étienne *et al.* 1990 ; Piso & Diaconescu 1999 ; Piso 2006 ; Rossignol 2008.

34 Dickenson 2017 et voir la communication de Julien Fournier.

35 Voir la communication de Michel Christol et Patrick Thollard.

lorsque nous reprenons des termes latins pour désigner des ensembles archéologiques sans qualification antique explicite, et les risques qui naissent de leur lecture politique ou juridique : “nommer un espace forum n’est pas innocent”³⁶. À Vendœuvre-en-Brenne, dans la cité des Bituriges, les habitants – *uicani* – qualifiaient de *forum* une place qui n’en avait pas le rôle civique et ne satisfait pas aux critères actuels de la définition archéologique du forum³⁷. Le caractère spécifique de l’épigraphie de la place publique permet-il de la distinguer des autres espaces ouverts de la ville ? Une approche “comparatiste” pourrait mettre en parallèle, sur un même site, l’épigraphie de l’agora/forum et celle des cours de sanctuaires et/ou des rues, comme à Palmyre – où l’agora, au reste, n’est désignée comme telle que par convention.

La question est donc également posée des attestations épigraphiques des mots de “forum”³⁸ ou d’“agora”. On peut aussi s’interroger sur la continuité ou au contraire la différence entre place publique et espaces viaires. Qu’est-ce que le “statut épigraphique” de la place publique ou son rôle comme lieu d’“attraction inscriptionnelle” disent de l’organisation et de la perception de l’espace urbain d’une ville donnée, mais aussi de la diversité des types urbains dans l’espace et dans le temps ? Enfin, on prendra en compte “le temps de la ville”. La place se transformait au fur et à mesure de l’histoire urbaine, en fonction des investissements et des programmes édilitaires, mais aussi des négligences, des abandons et des transformations³⁹. Cette temporalité peut être visible à travers les remplois au fil du temps⁴⁰, mais pas seulement. Par l’accumulation des inscriptions une mémoire urbaine⁴¹ se constituait qui dépendait cependant de l’entretien et de la conservation : sur la place publique, le quotidien municipal s’articulait avec le souvenir civique et sa longue durée. Du premier dépendait le maintien des supports de commémoration nécessaires au second. Le souvenir était aussi entretenu par sa réactivation à travers des pratiques politiques, sociales, culturelles et rituelles que la place pouvait accueillir. L’accumulation ne se faisait pas toujours dans le respect des inscriptions passées. À Hippone deux socles implantés sur la place nuisent à la lecture de l’inscription présente sur le dallage et commémorant sa construction à l’époque flavienne⁴². Plus encore, le maintien de l’existant n’allait pas de soi, l’accumulation pouvait en effet déboucher sur la saturation de l’espace⁴³. Alors la gestion de l’espace public par le remploi ou la mise au rebut, mais aussi par la restauration, parfois la regravure, pouvait sélectionner ce qui était appelé à disparaître ou au contraire à subsister comme monument public, cadre et support possible d’une mémoire civique et urbaine. Des transformations plus radicales de l’espace urbain conduisaient à des choix drastiques et à des recompositions fortes. À Khamissa, ancienne *Thubursicu Numidarum*, dans la seconde moitié du IV^e siècle, on tira des ruines (*de ruinis ablatum*), une statue de Trajan afin d’orner le *forum nouum* pour manifester le retour à un âge heureux (*pro beatudine temporum*)⁴⁴,

36 Dondin-Payre 2012, 61.

37 *CIL*, XIII, 11151 ; Dondin-Payre 2011 ; Bouet 2012b, 32-33 ; Dondin-Payre 2012, 58-61.

38 Dondin-Payre 2012.

39 Cadario 2015. On pourra voir par exemple le cas de *Tarentum* dans la communication d’Annarosa Gallo.

40 Voir la communication de Silvia de Martini.

41 Voir la communication de Manuela Mongardi.

42 Suméra 2005, 97.

43 Mennella 2012 ; voir la communication de Julien Fournier et celle de Gabrielle De Bruyn.

44 *AE*, 1904, 4 ; D. 9357a ; *ILAlg.* I, 1247.

et son socle, qui nous fait connaître cette transformation, provenait du remploi de la base d'une statue d'Hercule Invaincu datant du règne de Maximien et de Dioclétien, dont les noms avaient été martelés⁴⁵. Les martelages montrent que cette mémoire épigraphique était labile⁴⁶. Il faut envisager des changements de sens possibles de certaines inscriptions en fonction de l'évolution de leur contexte, éventuellement de la réinterprétation des inscriptions. Le moteur de cette accumulation et l'enjeu de cette mémoire étaient avant tout la vie politique des élites locales, et ses manifestations diverses jusqu'à leur autocélébration⁴⁷, et l'affichage de leur loyauté par l'exaltation de la gloire du pouvoir impérial. Comme dans le cas des statues, on peut s'interroger sur la réception de ces messages épigraphiques de la place publique au sein d'une société impériale où le degré de *literacy* reste difficile à évaluer⁴⁸. L'abondance des inscriptions montre une présence quotidienne de l'écrit aux yeux des passants et l'investissement des élites à son égard, mais beaucoup des usagers de la place se trouvaient dans une situation qu'on a pu qualifier de *restricted literacy*⁴⁹, où l'importance de l'écrit est reconnue mais sans maîtrise directe. On se gardera de caricaturer la place publique comme le lieu de l'écrit réservé aux élites : la présence des graffitis, on l'a vu, témoigne d'un écrit plus informel, plus quotidien. Les textes de la place publique pouvaient trouver des lecteurs et plus encore de gens capables de se les faire lire : c'était en tout cas le raisonnement implicite des juristes romains⁵⁰. Comme leur cadre architectural, en synergie avec les monuments qu'ils accompagnaient, les textes de la place publique participaient, dans la cité, à la construction d'une culture d'empire vue comme légitime.

Dans l'organisation du programme de la Rencontre de 2020 dont est issu le présent volume, l'occasion a également été ménagée de fournir des synthèses régionales (à l'échelle de l'Italie⁵¹) ou provinciales⁵² sur l'épigraphie du forum ou de l'agora dans une zone entière. Une telle approche géographique a pour vocation de faire émerger les situations et spécificités locales, les usages particuliers dans un monde varié et multiforme dont la complexité ne se laisse guère englober par une définition générale : les places publiques sont plus ou moins remplies d'inscriptions et les différents types d'inscriptions y sont présents dans des proportions très variables. Des places sont avant tout investies par les notables quand d'autres sont avant tout occupées par les hommages aux empereurs⁵³. De même selon les lieux et les époques, les fonctions de la place pouvaient varier considérablement : ainsi la présence d'un *macellum* pouvait diminuer les activités commerciales sur le forum tandis que la construction de temples sacralisait son rôle⁵⁴. Par la pratique de bilans régionaux, à travers

45 AE, 1904, 5 ; D. 9357b ; *ILAlg.* I, 1228.

46 Lefebvre 2006.

47 Cébeillac-Gervasoni *et al.* 2004 ; De Maria 2005 ; on pourra voir la communication de Mattia Vitelli Casella.

48 Harris 1989.

49 Goody & Watt 2006, 39 n. 12.

50 Ulpien, *Ad Edictum*, lib. 28 dans *Digeste*, 14, 3, 11, 3, voir Corbier 2005.

51 Voir la communication de Manuela Mongardi et celle de Annarosa Gallo.

52 Voir la communication de Mattia Vitelli Casella sur la province de Norique.

53 Les communications permettent des comparaisons nombreuses : voir par exemple celles de Manuela Mongardi et celle de Mattia Vitelli Casella.

54 Sur l'évolution des fonctions des *fora* à partir de leur architecture : Gros 1996 ; sur les fonctions déduites à partir de l'épigraphie on pourra voir la communication d'Alessandro Maria Jaia et David Nonnis.

les évolutions et dans la diversité constatées, des tendances peuvent être observées, des modèles régionaux caractérisés, des transferts identifiés : la diffusion du modèle du forum d'Auguste se constate à la fois du point de vue de l'architecture et de l'épigraphie⁵⁵.

Le choix de Vaison-la-Romaine comme lieu d'accueil de cette Rencontre thématique est apparu comme une évidence : depuis les sondages préventifs de 2011 jusqu'à la campagne programmée de 2015, des fouilles y ont été conduites, sous la direction de Jean-Marc Mignon, ont mis au jour le forum de Vaison et offert une moisson remarquable de plaques et de bases inscrites livrant les noms de notables municipaux, de chevaliers et de sénateurs romains issus de la cité des Voconces⁵⁶. Ce laboratoire archéologico-épigraphique – un des chantiers majeurs du premier quart du XXI^e siècle en Gaule Narbonnaise – a offert un écrin particulièrement pertinent à une confrontation de réflexions sur la contextualisation topographique de l'épigraphie. Le *tabularius* vaisonnais Calomallus avait placé son activité sous la protection du Génie du forum⁵⁷. Sans préjuger de la part prise par ce dernier dans leur réussite, les rencontres de 2021 furent rendues possibles par l'appui et la présence d'institutions qui doivent être ici remerciées. L'accueil et l'organisation pratique et la gestion de l'accueil ont été assurées par l'Université Grenoble Alpes. Doit être particulièrement remerciée Jeanine Fizir, responsable administrative du LUHCIE, qui a permis un hébergement dans de bonnes conditions de confort et de travail, au Moulin de César. La rencontre a bénéficié du financement de l'Université Grenoble Alpes, du laboratoire LUHCIE, de la DRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur, du laboratoire Anhimia. Doivent être chaleureusement remerciés la Mairie de Vaison-la-Romaine, Serge Chevalier, adjoint délégué au patrimoine et à l'archéologie, Catherine Dupuy-Michel, directrice du pôle patrimoine et archéologie de la ville de Vaison qui ont aussi contribué à la diffusion médiatique de cette rencontre, et le musée archéologique Théo Desplans pour leur accueil. Last but not least, l'organisateur remercie Jean-Marc Mignon pour son soutien indéfectible aux épigraphistes des Voconces méridionaux et d'ailleurs : la Rencontre s'est close par une visite guidée des sites archéologiques de La Villasse et de Puymin.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Agusta-Boularot, S. et Rosso, E., éd. (2015) : Signa et tituli. *Monuments et espaces de représentation en Gaule méridionale sous le regard croisé de la sculpture et de l'épigraphie*, Actes du colloque d'Aix-en-Provence, Maison méditerranéenne des sciences de l'homme, 26-27 novembre 2009, Arles-Aix-en-Provence.
- Agusta-Boularot, S. et Rosso, E., éd. (2015b) : Signa et tituli 2. Corpora et Scholae : lieux, pratiques et commémoration de la vie associative en Gaule méridionale et dans les régions voisines, Actes du colloque organisé par le Musée archéologique de Nîmes et le Centre Camille Jullian, CNRS et Université de Provence, 25-26 novembre 2010, Arles-Aix-en-Provence.
- Alföldy, G. (1979) : "Bildprogramme in den römischen Städten des Conventus Tarraconensis. Das Zeugnis der Statuenpostamente", *Revista de la Universidad Complutense*, 28 / 118, 177-275.
- Alföldy, G. (1984) : *Römische Statuen in Venetia et Histria. Epigraphische Quellen*, Heidelberg.

55 Gros 2006.

56 Voir la communication de Jean-Marc Mignon, Benoît Rossignol et Elsa Roux.

57 *CIL*, XII, 1283 : *Genio / Forensi, / Calomallus, / Vas(iensium) tabul(arius)*.

- Boschung, D. (2002) : Gens Augusta. *Untersuchungen zu Aufstellung, Wirkung und Bedeutung der Statuengruppen des julisch-claudischen Kaiserhauses*, Mayence.
- Bouet, A., dir. (2012a) : *Le forum en Gaule et dans les régions voisines*, Bordeaux.
- Bouet, A. (2012b) : "Le forum en Gaule : historiographie et problématiques actuelles", in : Bouet 2012a, 13-39.
- Cadario, M. (2015) : "Gli spazi pubblici di rappresentazione tra memoria civica e celebrazione imperiale a Luni e in Cisalpina", in : Agusta-Boularot & Rosso 2015, 90-110.
- Cébeillac-Gervasoni, M., Lamoine, L. et Trément, F., éd. (2004) : *Autocélébration des élites dans le monde romain. Contexte, textes, images (I^{er} s. av. J.-C.-III^e s. ap. J.-C.)*, Clermont-Ferrand.
- Christol, M. (2012) : "Prévenir et guérir les embarras du forum : l'*Aequitas*", in : Lamoine *et al.* 2012, 233-246.
- Corbier, M. (1987) : "L'écriture dans l'espace public romain", in : *L'Urbs : espace urbain et histoire (I^{er} siècle av. J.-C.-III^e siècle ap. J.-C.)*, Actes du colloque international de Rome (8-12 mai 1985), Rome, 27-60.
- Corbier, M. (2005) : "Usage public de l'écriture affichée à Rome", in : Bresson, A., Cocula, A.-M. et Pébarthe, C., éd. : *L'écriture publique du pouvoir*, Bordeaux, 183-193.
- Corbier, M. (2017) : "L'écriture en liberté : les graffitis dans la culture romaine", in : Corbier, M. et Sauron, G., éd. : *Langages et communication : écrits, images, sons*, Paris, 11-26.
- Da Tos, L. (2017) : *Orner le forum : décor des centres civiques d'Aquitaine, de Narbonnaise et de Tarraconaise sous le Haut-Empire*, thèse de doctorat, Université Toulouse le Mirail – Toulouse II [<https://theses.hal.science/tel-02386468v1>].
- Delplace, C., Dentzer-Feydy, J. sur la base des travaux de Seyrig, H., Duru R. et Frézouls, E. avec la collaboration de Al-As'ad, K., Balty, J.-C., Fournet, T., Weber, T.M. et Yon, J.-B. (2005) : *L'agora de Palmyre*, Bordeaux-Beyrouth.
- De Bruyn, G. (2016) : "À propos du groupe statuaire impérial du théâtre de Bulla Regia. L'apport de la documentation épigraphique à l'analyse iconographique", *Kentron*, 32, 85-112.
- De Maria, S. (1988) : "Iscrizioni e monumenti nei fori della Cisalpina romana: Brixia, Aquileia, Veleia, Iulium Carnicum", *MEFRA* 100, 27-62.
- De Maria, S. (2005) : "I fora della Cisalpina romana come luoghi della celebrazione", in : Lafon, X. et Sauron, G., éd. : *Théorie et pratique de l'architecture. La norme et l'expérimentation, études offertes à Pierre Gros*, Aix-en-Provence, 167-177.
- Dickenson, C. (2017) : "The Agora as Setting for Honorific Statues in Roman Greece", in : Heller, A. et van Nijf, O. : *The Politics of Honour in the Greek Cities of the Roman Empire*, Leyde, 432-454.
- Di Vita-Evrard, G. (1990) : "IRT 520, le proconsulat de Cn. Calpurnius Piso et l'insertion de Lepcis Magna dans la provincia Africa", in : *L'Afrique dans l'Occident romain (I^{er} siècle av. J.-C.-IV^e siècle ap. J.-C.)*, Actes du colloque de Rome (3-5 décembre 1987), Rome, 315-331.
- Dondin-Payre, M. (2011) : "Vendœuvres-en-Brenne (Indre), vicus et sanctuaire du territoire des Bituriges Cubes", *Gallia* 68-2, 291-311.
- Dondin-Payre, M. (2012) : "Forum et structures civiques dans les Gaules : les témoignages écrits", in : Bouet 2012, 55-63.
- Étienne, R., Piso, I. et Diaconescu, A. (1990) : "Les deux forums de la colonia Ulpia Traiana Augusta Dacica Sarmizegetusa", *REA* 92, 273-296.
- Forster, F. R. (2021) : "Où se trouve l'ἐπιφανέστατος τόπος ? Le placement des décrets honorifiques dans les cités", in : Dromain, M. et Dubernet, A., éd. : *Les ruines résonnent encore de leurs pas. La circulation matérielle et immatérielle dans les monuments grecs (VII^e s.-31 a.C.)*, Actes de la journée d'étude pluridisciplinaire à Bordeaux les 3-4 novembre 2016, Pessac, 109-119 [<https://una-editions.fr/decrets-honorifiques-dans-les-cites>].
- Goody, J. et Watt, I. (2006) : "Les conséquences de la littératie. Jack Goody et Ian Watt", *Pratiques : linguistique, littérature, didactique* 131-132, 31-68 (première publication 1968, tr. fr. Lejosne, J.-C.).
- Gros, P. (1996) : *L'architecture romaine du début du III^e siècle av. J.-C. à la fin du Haut-Empire. 1. Les monuments publics*, Paris.
- Gros, P. (2006) : "Le 'modèle' du forum d'Auguste et ses applications italiques ou provinciales. État de la question après les dernières découvertes", in : Navarro Caballero, M. et Roddaz, J.-M., éd. : *La transmission de l'idéologie impériale dans l'Occident romain*, Bordeaux, 115-127.

- Gsell, S. et Joly, C. A. (1922) : *Khamissa, Mdaourouch, Announa. Fouilles exécutées par le service des monuments historiques de l'Algérie. Seconde partie : Mdaourouch*, Alger-Paris.
- Harris, W.V. (1989) : *Ancient Literacy*, Cambridge.
- Højte, J.M. (2005) : *Roman Imperial Statue Bases from Augustus to Commodus*, Aarhus.
- Lamoine, L., Berrendonner, C. et Cébeillac-Gervasoni, M., éd. (2012) : *Gérer les territoires, les patrimoines et les crises. Le quotidien municipal II*, Clermont-Ferrand.
- Lefebvre, S. (2006) : "Le forum de Cuicul : un exemple de la gestion de l'espace public à travers l'étude des inscriptions martelées", in : Akerraz, A., Ruggeri, P., Siraj, A. et Vismara, C. : *L'Africa romana XVI. Mobilità delle persone e dei popoli, dinamiche migratorie, emigrazioni ed immigrazioni nelle provincie occidentali nell' Imperio romano*, Rome, 2125-2140.
- Liverani, P. (2016) : "Figurato e scritto. Discorso delle immagini, discorse con l'immagine", in : Michel d'Annunzio & Rivière 2016, 353-371.
- Mansouri, K. (2010) : "Madauros", *Encyclopédie berbère*, 30, 4469-4479.
- Mennela, G. (2012) : "Il riuso dei monumenti pubblici a Luna: segnale di crisi o razionalizzazione di spazi interni?", in : Lamoine et al. 2012, 265-278.
- Michel d'Annunzio, C. et Rivière, Y., éd. (2016) : *Faire parler et faire taire les statues*, Rome.
- Nogales Basarrate, T., éd. (2010) : *Ciudad y foro en Lusitania Romana*, Saragosse.
- Piso, I. et Diaconescu, A. (1999) : "Testo epigrafico, supporto architettonico e contesto archeologico nei fori di Sarmizegetusa", in : *XI Congresso internazionale di Epigrafia Greca e latina Roma 18-24 settembre 1997, Atti II*, Rome, 125-137.
- Piso, I., dir. (2006) : *Le forum vetus de Sarmizegetusa, I*, Bucarest.
- Pont, A.-V. (2010) : *Orner la cité. Enjeux culturels et politiques du paysage urbain dans l'Asie gréco-romaine*, Bordeaux.
- Rivière, Y. (2016) : "Conclusions : faire parler les auteurs et se taire", in : Michel d'Annunzio & Rivière 2016, 477-502.
- Rose, C.B. (1997) : *Dynastic Commemoration and Imperial Portraiture in the Julio-Claudian Period*, Cambridge.
- Rosignol, B. (2008) : "Les cités des provinces danubiennes de l'Occident romain : vue cavalière depuis Sarmizegetusa", in : Berrendonner, C., Cébeillac-Gervasoni, M. et Lamoine, L. : *Le quotidien municipal dans l'Occident romain*, Clermont-Ferrand, 83-101.
- Rosso, E. (2006) : *L'image de l'empereur en Gaule romaine : portraits et inscriptions*, Paris.
- Saliou, C. (2017) : "Toposinschriften. Écriture et usages de l'espace urbain", *ZPE*, 202, 125-154.
- Suméra, F. (2005) : "Le forum", in : Delestre, X. : *Hippone*, Aix-en-Provence, 93-103, 243-244.
- Thébert, Y. (2003) : *Thermes romains d'Afrique du nord et leur contexte méditerranéen*, Rome.
- Universidad de Valencia, Departamento de prehistoria i arqueologia (1987) : *Los Foros romanos de las provincias occidentales*, Madrid.
- Zaccaria, C. (1988) : "Problemi epigrafici del foro di Trieste", *MÉFRA*, 100-1, 63-85.
- Zimmer, G. et Wesch-Klein, G., éd. (1989) : *Locus datus decreto decurionum. Zur Statuenaufstellung zweier Forumsanlagen im römischen Afrika*, Munich.

